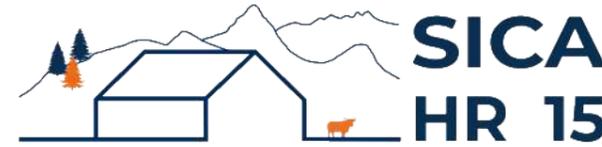


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC TREMOLIERE**
La Combe des Moulins
48300 CHASTANIER

Localisation
du projet : **La Gron Pesse**
48300 CHASTANIER

Description du projet de construction

Construction d'un appentis en extension d'un bâtiment d'élevage existant.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A St-Flour, le 16/05/2024

Dessiné par:

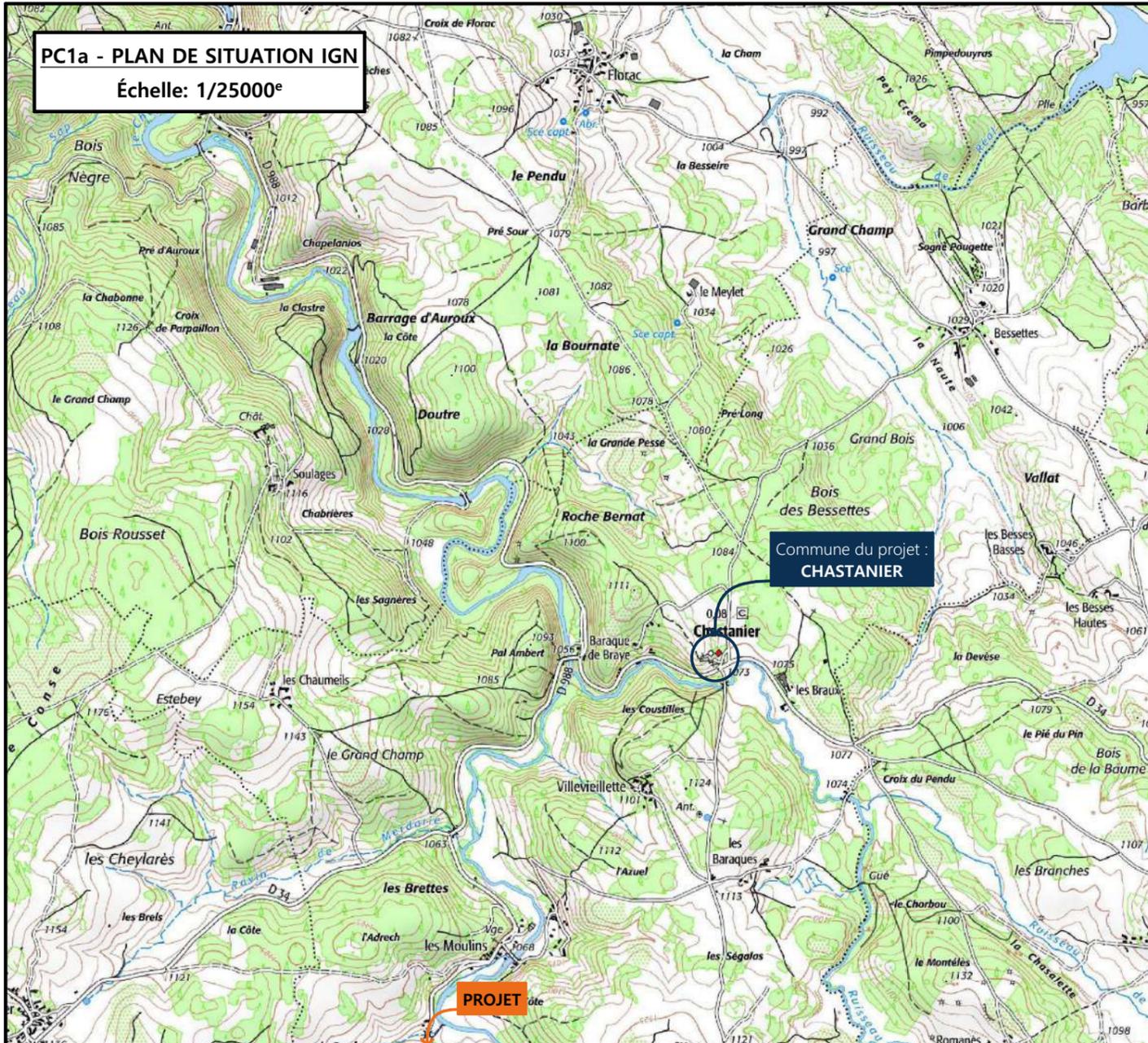
Marion ARMANDET

N° Client: 482406
N° Document: PC01
N° de page: 1/6

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

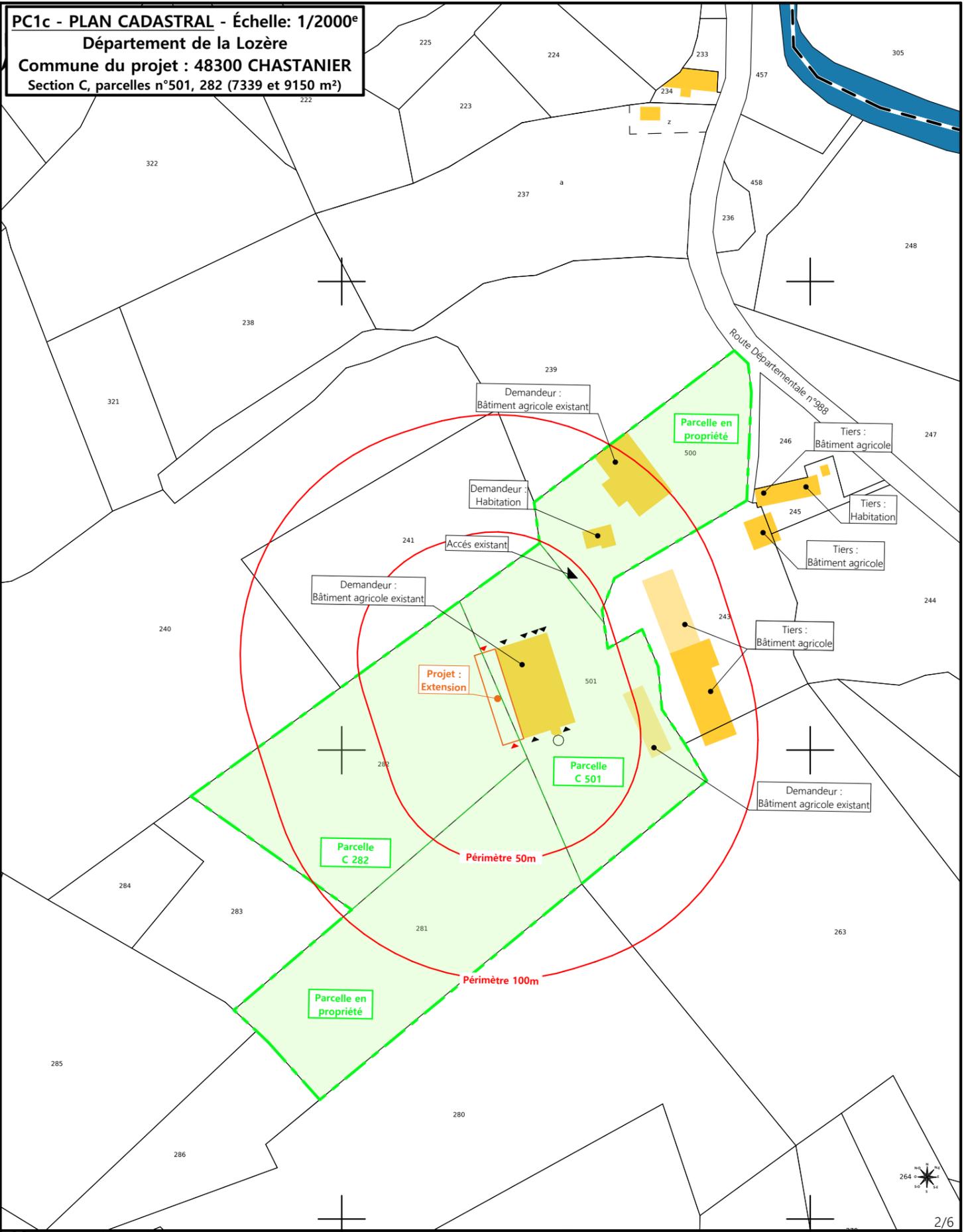
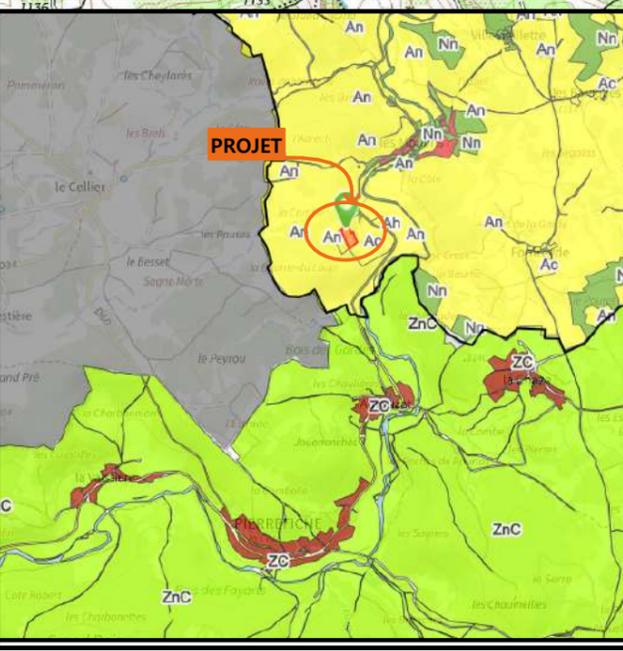
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	16/05/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

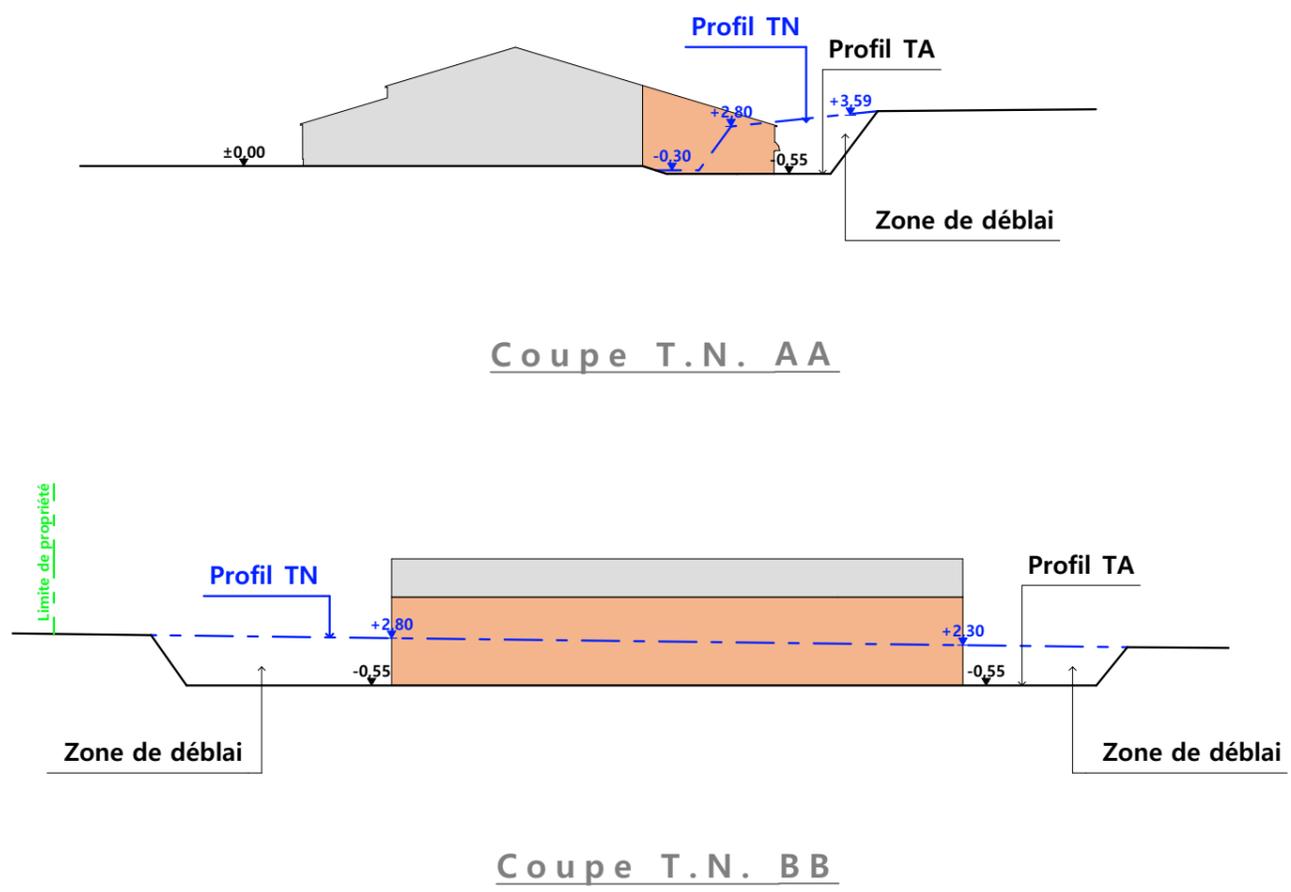
PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
Plan Local d'Urbanisme intercommunal



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département de la Lozère
Commune du projet : 48300 CHASTANIER
Section C, parcelles n°501, 282 (7339 et 9150 m²)

N° Client: 482406	Projet : Extension en apprentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvres Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE	Adresse du projet : La Gron Pesse 48300 CHASTANIER		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			St-Flour, le 16/05/2024	

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « La Gron Pesse », sur la commune de CHASTANIER.
Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000 C 501, 000 C 282.
Surface : 16 489 m²
- Accès : L'accès à la propriété se fait à l'Est, par la route départementale 988.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il y a des constructions appartenant au demandeur et des bâtiments agricoles tiers.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : Un bâtiment d'élevage, de plan rectangulaire et couvert à deux pans (avec décroché de toiture et faitage asymétrique), se situe sur la propriété. Il fait l'objet de l'extension projetée.
- Matériaux des bâtiments existants conservés
Il s'agit d'un bâtiment métallique RAL 7006 + bandeau translucide avec couverture en tôle d'acier de couleur rouge.
- Topographie : La plateforme existante est plane et permet de faire le tour du bâtiment. Un talus est présent à 4m de la façade ouest.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : Sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet : Le projet du GAEC TREMOLIERE consiste à construire une extension au bâtiment existant à l'Ouest.
- Implantation / Forme / Surface : L'extension mesure 9.30m de large et se fera sur toute la longueur du bâtiment existant (40.20m). Il sera couvert à un pan, dans le prolongement de la toiture existante.
- Déblais / Remblais : le talus existant sera déplacé de 9.30m.
- Aménagement des abords : La plateforme existante sera élargie pour accueillir l'appentis
- Accès : L'accès ne sera pas modifié.

- Nécessité agricole : Le projet est nécessaire pour le logement des génisses d'élevage. Il permettra d'améliorer l'organisation du travail de l'éleveur et les conditions de logement des animaux.
- ICPE/RSD : ICPE
- Effluents : Les bovins seront logés sur aire paillée en litière accumulée. Le fumier compact paillé de la litière accumulée sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage selon les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité.
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : bois (identique existant)
Façades : bardage métallique, identique existant, RAL 7006 + longrine béton brut (h. visible : 1.95m en pignon et 1.55m sur la façade Ouest)
 Bandeau en polycarbonate en façade Ouest.
Menuiseries : Déplacement des capots de ventilation existant pour les réinstaller (toujours en façade Ouest).
 Portes battantes en pignon : métalliques, RAL 7006, aspect et couleur identique au bardage + bandeau translucide en partie haute.
Couverture : tôle d'acier de teinte rouge (identique existant)

- Végétation : Le talus déplacé sera revégétalisé.

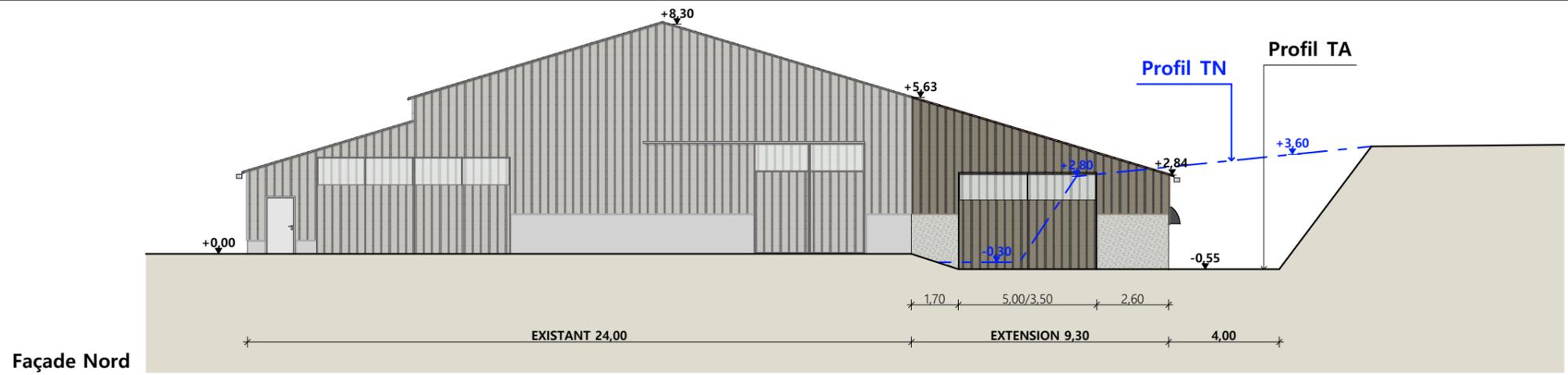
- CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

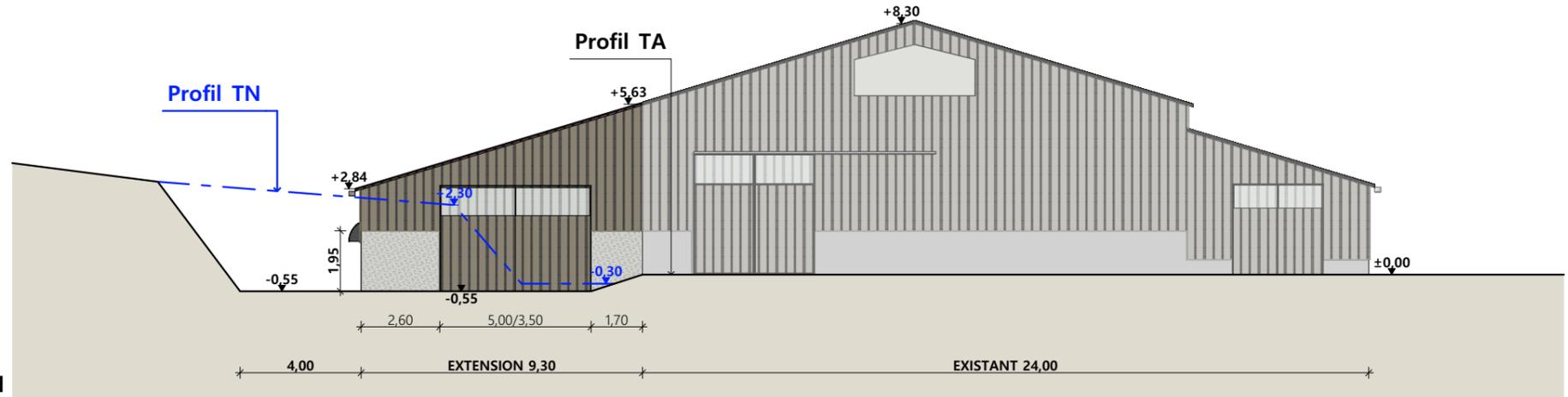
N° Client: 482406	Projet : Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE	Adresse du projet: La Gron Pesse 48300 CHASTANIER			
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE				PC1a,b,c
			St-Flour, le 16/05/2024		

Matériaux :

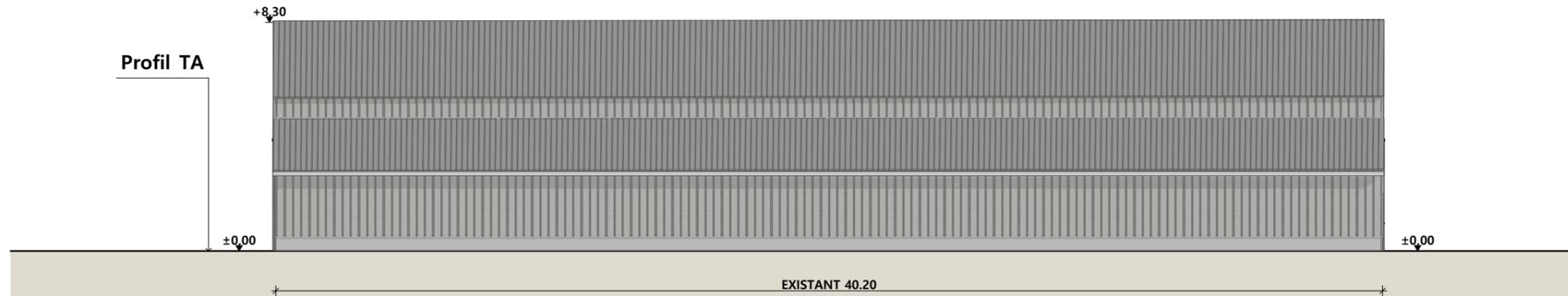
- Maçonnerie : - Mur aspect béton brut
- Bardage : - Métallique RAL 7006 identique à l'existant avec intégration de capot 2/travée et bandeau translucide ht.1,09m (façade longitudinale)
- Menuiseries : - Métallique RAL 7006 + intégration de translucides
- Charpente : - Bois
- Couverture : - Tôle acier rouge identique à l'existant



Façade Nord



Façade Sud



Façade Est (non concernée par le projet)



Façade Ouest

N° Client: 482406	Projet : Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE		Adresse du projet : La Gron Pesse 48300 CHASTANIER	
	PLANS DE FACADES		PC1a,b,c	Éch: 1:200
		St-Flour, le 16/05/2024		

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



N° Client: 482406

Projet : Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE

Adresse du projet : La Gron Pesse 48300 CHASTANIER

Dessiné par:

Marion ARMANDET

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC1a,b,c

Éch: sans

St-Flour, le 16/05/2024



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC TREMOLIERE**

La Combe des Moulins

48300 CHASTANIER

Localisation

La Gron Pesse

du projet : **48300 CHASTANIER**

Description du projet de construction

Construction d'un appentis en extension d'un bâtiment d'élevage existant.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200° et 1/500°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100° et 1/200°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:

Jean-Charles COMMANDRÉ

Chambre d'agriculture de la Lozère
25 Avenue Foch
48000 MENDE
Tél.: 04 66 65 62 00



A St-Flour, le 16/05/2024

Dessiné par:

Marion ARMANDET

N° Client: 482406	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
----------------------	------------------------	--------------------

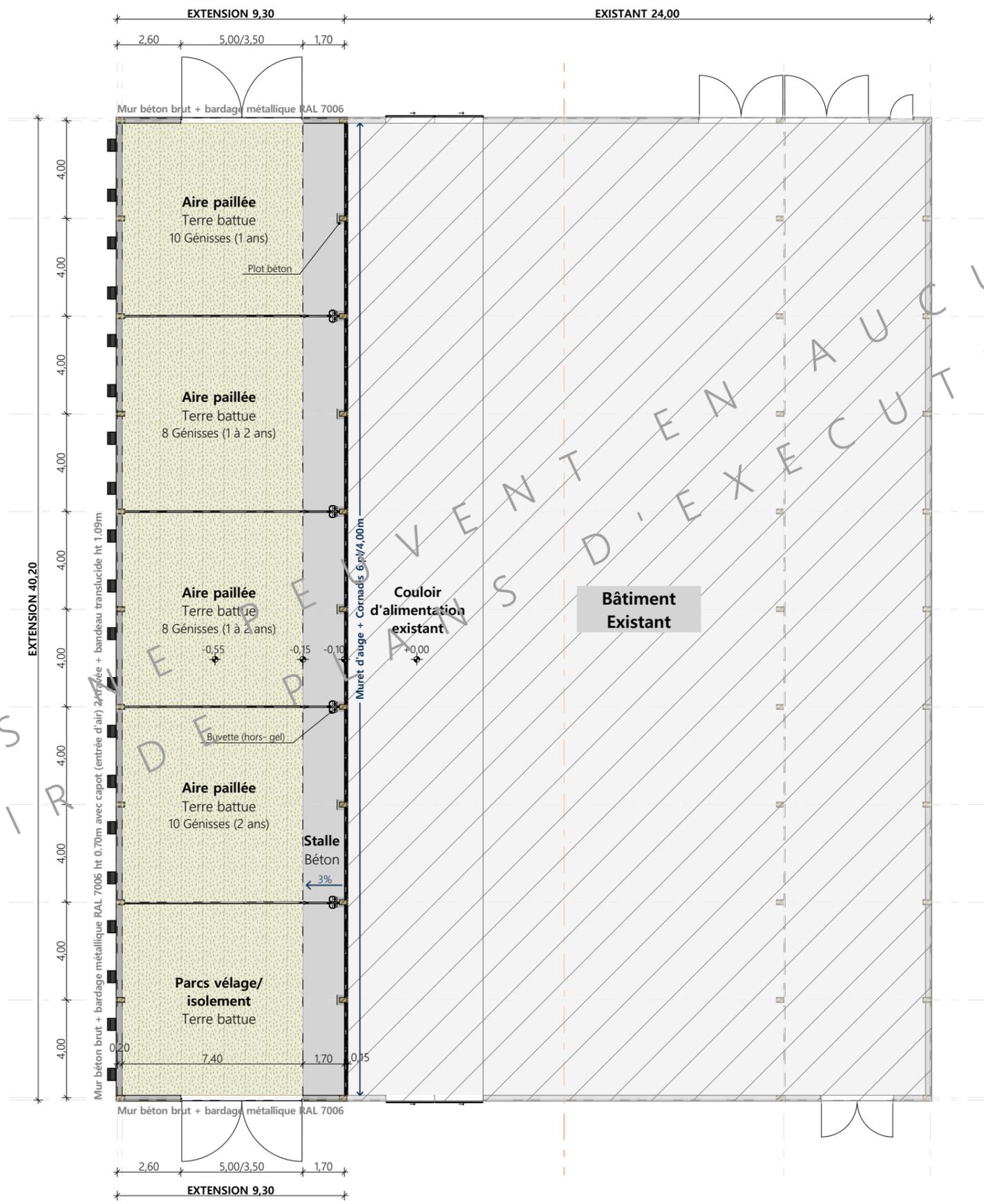
Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

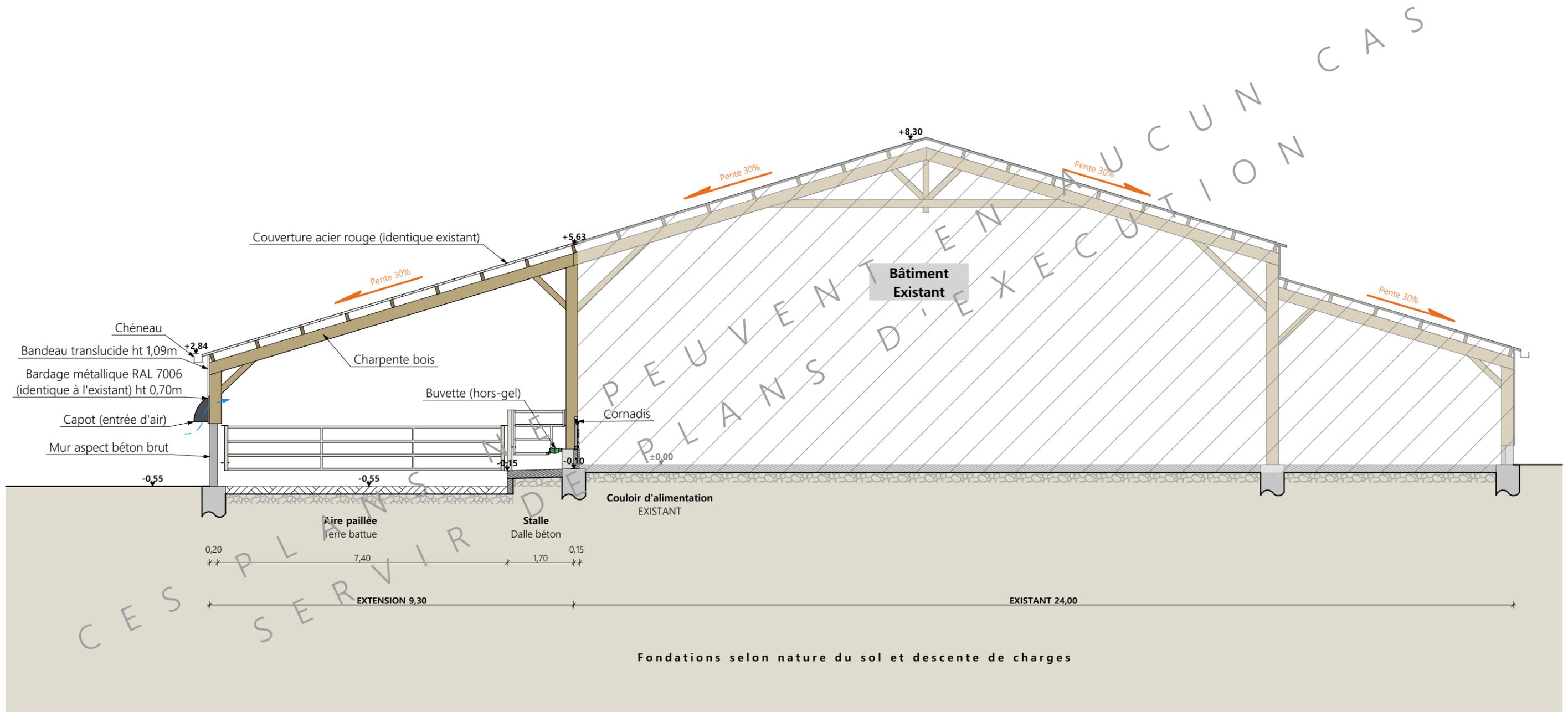
-	16/05/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

CES PLANS SERVIRONT SEULEMENT EN AUCUN CAS D'EXÉCUTION



Projet: Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses		Dessiné par: Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ	
Maître d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE - La Gron Pesse 48300 CHASTANIER		Éch: 1:200°	
VUE AU SOL		DET1	St-Flour, le 16/05/2024.

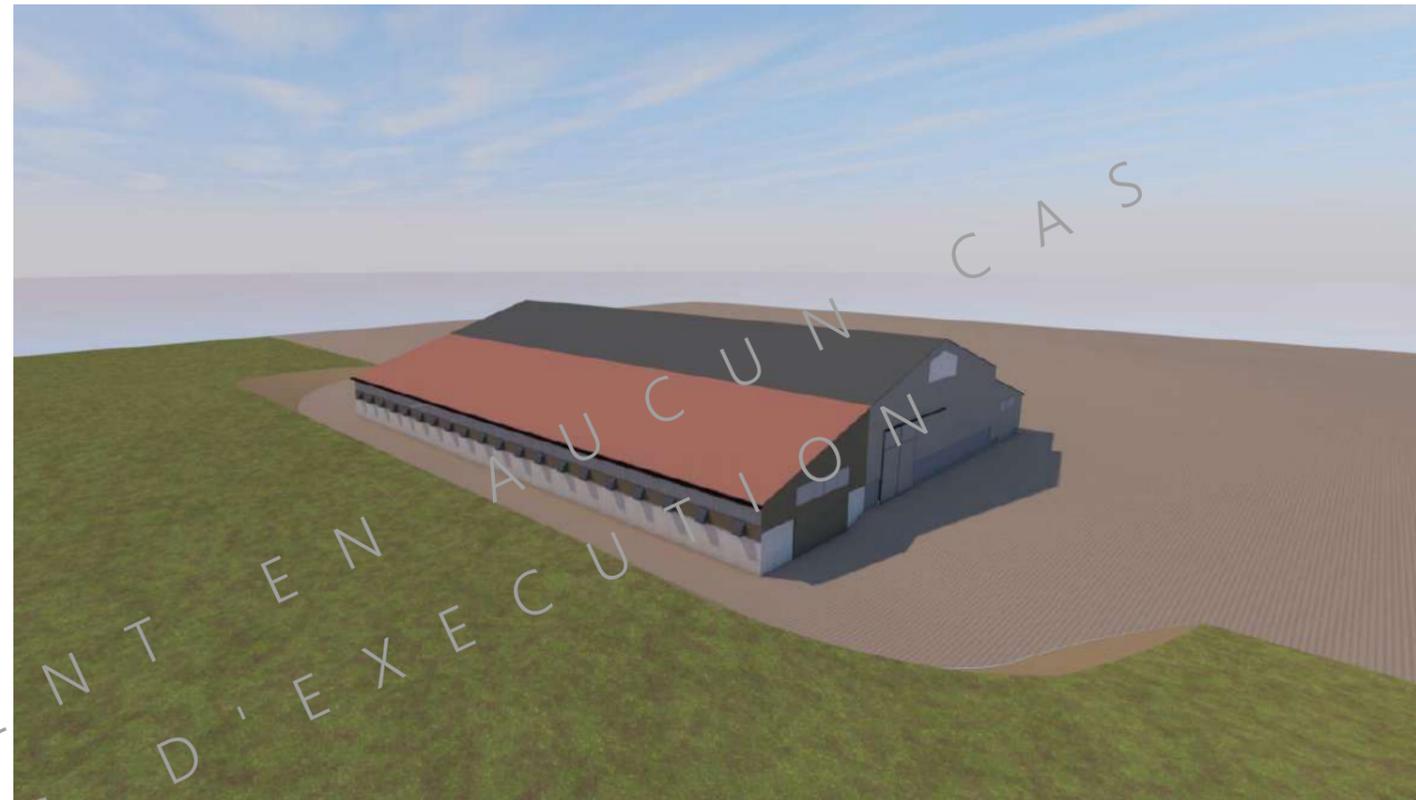
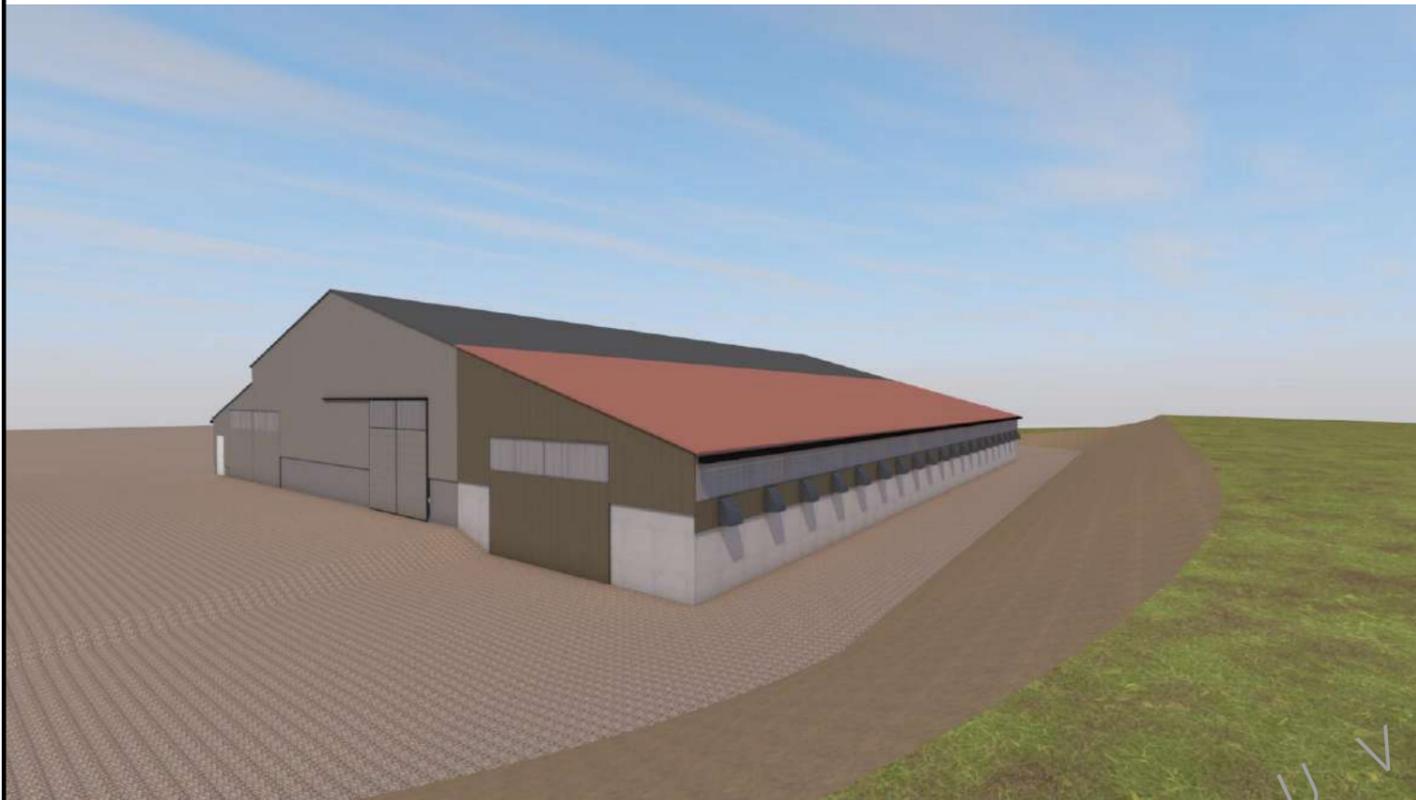




Coupe de principe AA

Projet: Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses		Dessiné par: Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ	
Maitre d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE - La Gron Pesse 48300 CHASTANIER		Éch: 1:100 ^e	
COUPE DE PRINCIPE		St-Flour, le 16/05/2024.	





Projet: Extension en appentis d'un bâtiment d'élevage pour génisses

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC TREMOLIERE - La Gron Pesse 48300 CHASTANIER

Dessiné par:

Marion ARMANDET

PERSPECTIVES

DET3 | Éch: sans
St-Flour, le 16/05/2024.

Conseiller Bâtiment:
Jean-Charles
COMMANDRÉ

